

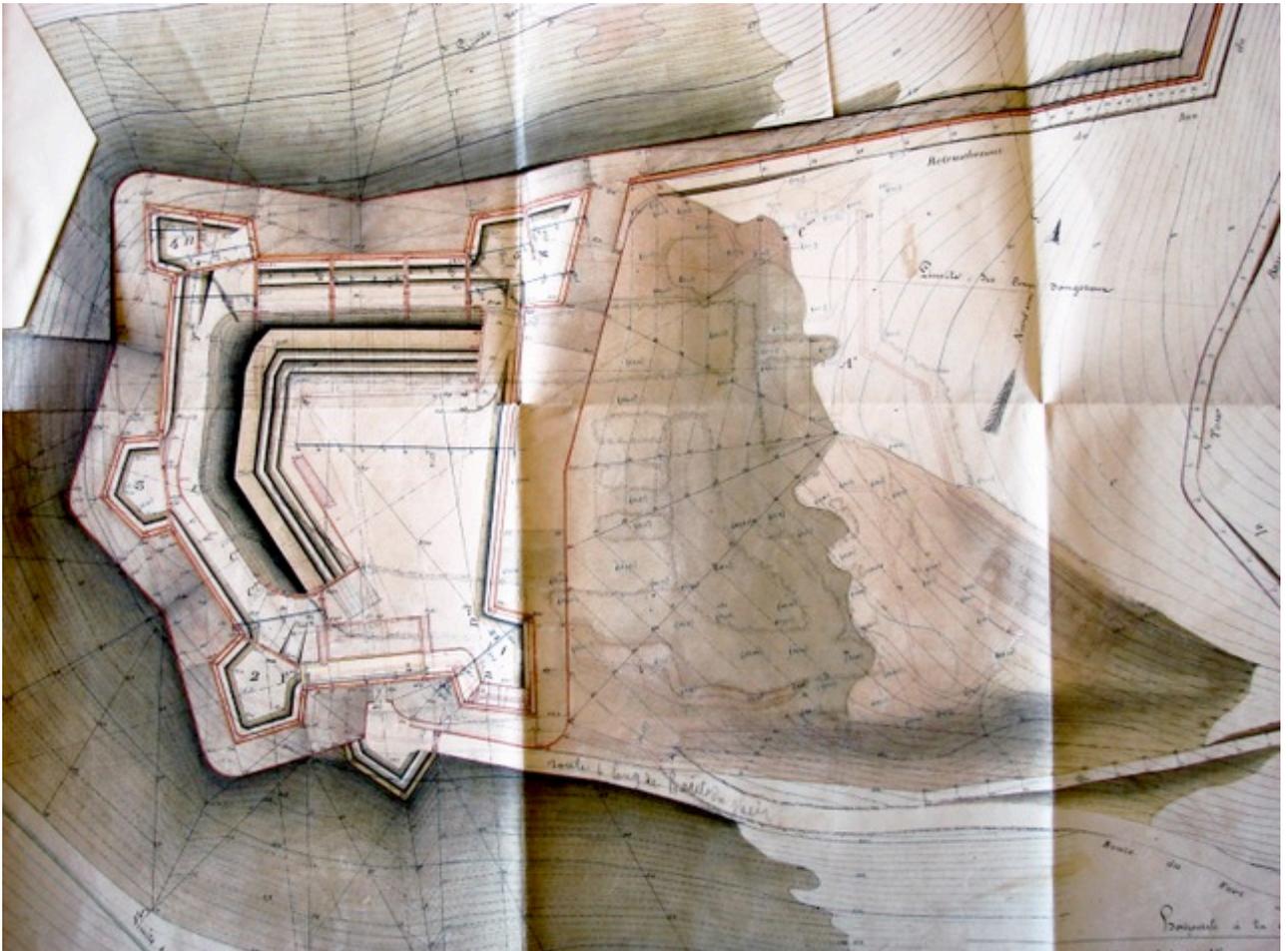
AUTEUR DU DOSSIER : Marie-Odile Giraud, chargée d'études documentaires à la C.R.M.H.

PRESENTATION : Bernard Cros, ingénieur militaire, spécialiste des fortifications varoises.

Toulon et la défense du Mont Faron

Vauban, chargé du projet d'agrandissement de l'arsenal de Toulon, avait conçu la défense de la ville principalement sous l'angle de celle de sa rade, estimant l'enceinte urbaine et les collines alentour suffisantes pour répondre à une attaque terrestre.

Les épisodes de l'été 1707 (guerre de succession d'Espagne) au cours desquels les troupes savoyardes entreprirent de contourner le Mont Faron pour prendre à revers les Français, posaient les limites de ce raisonnement. Dès lors s'imposait la nécessité de se prémunir en toutes circonstances d'un contournement du massif : l'entreprise de sa mise en défense toujours plus efficace s'étalera sur presque deux siècles, au gré des événements, des moyens disponibles et des progrès de la fortification militaire.



Carte de Toulon, 1845. Détail du Faron. Vincennes, S.H.D., série 1V.

Véritablement décidée en 1835, l'occupation militaire du Faron par des ouvrages permanents s'inscrivait dans le projet d'ériger autour de la ville et de la rade un rideau défensif de forts. Ce programme colossal de la première ceinture des forts détachés vit la réalisation, autour de 1840 -1845, d'une route militaire joignant tous les ouvrages du massif ; sur les hauteurs, de tours et d'escarpements permettant le contrôle des accès par les gorges qui entaillent la montagne au nord ; de forts sur les flancs est et ouest ; d'une caserne au centre pour permettre aux troupes de se porter sur tout point attaqué.

Trente ans plus tard, le Faron demeurait un maillon essentiel de la nouvelle ceinture de forts détachés qui, édifiée à partir de 1872, s'étendit sur une trentaine de kilomètres de Six-Fours à la Colle noire.

Le paysage militaire du Faron tel qu'il était organisé à la fin du XIXe siècle a été relativement épargné par les deux conflits mondiaux et est demeuré immuable dans ses grandes lignes.

Le fort du Grand saint Antoine

Sur le contrefort ouest du Faron, le fort du Grand Saint-Antoine a pour mission de contrôler le débouché de la vallée de Dardennes. Considéré comme l'ouvrage le plus urgent à réaliser pour empêcher le contournement du Faron, le fort fait l'objet d'une décision de principe dès 1836, ses grandes lignes sont arrêtées par le Comité des fortifications en juillet 1842 et le projet détaillé, conçu par le capitaine Noël, est réalisé de 1842 à 1845.

Masse de pierre calcaire grise totalement hermétique mais d'où rien n'échappe à la vue, le fort a été construit avec les matériaux provenant du creusement du fossé dans le roc.

Sa configuration générale est représentative des principes d'architecture militaire alors en vigueur. Le tracé est pentagonal et bastionné. L'artillerie n'est plus sur le rempart, mais placée sur un massif en terre formant cavalier central, disposition qui permet de dissocier défense rapprochée et défense éloignée tout en affranchissant l'artillerie des risques inhérents au renversement du rempart par les coups adverses. Autour, les pentes « réglées » du Faron forment glacis et la contrescarpe du fossé est revêtue d'une maçonnerie de moellons afin de garantir sa bonne tenue.

La porte du fort s'ouvre sur le côté le moins exposé, au sud et face à la ville, après avoir franchi un pont-levis. L'entrée se fait par un passage voûté encadré de deux corps de garde.

Une préoccupation essentielle des concepteurs du fort est de le défilé des vues plongeantes depuis les hauteurs du Faron : la courtine faisant face à la montagne est haute de près de 10 mètres, le cavalier forme lui-même masque au profit du front ouest du fort et un système de traverses en maçonnerie défile les terre-pleins. Pour la défense rapprochée de l'ouvrage, la courtine orientale est percée de nombreux créneaux de fusillade.

Les locaux d'habitation et de service du fort sont noyés sous le cavalier d'artillerie : sous le flanc droit, une caserne casematée prévue pour 150 hommes ; sous le flanc gauche, les magasins qui recouvrent la citerne d'eau pluviale. A l'extrémité du flanc gauche du cavalier se trouve le magasin à poudre.



Projet final, 1844. Vincennes, S.H.D., série 1V.

Vue du bastion nord-est et de son fossé.

Protection

Constituant la pièce maîtresse de la mise en défense de la partie ouest du mont Faron élaborée dans le cadre de la construction de la première ceinture des forts détachés de Toulon autour de 1840, le fort du Grand Saint-Antoine a été inscrit au titre des monuments historiques en totalité, y compris ses fossés et glacis, par arrêté du 27 février 2014.